

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 5 mai 2020 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique :

Absents :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 5 mai 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

2020-05-63

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2020-05-64

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2020;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Dépôt É/F 2019;
8. Adoption règlement uniformisé;
9. Ministère des Finance règlement d'emprunt;
10. Demande Lawmusegueule;
11. Dépôt É/F comparatifs 3 mois;
12. Questions de l'assemblée;
13. Affaires nouvelles;
 - 13.1 Présentation du PV du CCU du 29 avril 2020;
 - 13.2 Entente de voirie; - RETIRÉ
14. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2020

2020-05-65

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 avril 2020;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2020, et que le procès-verbal du 7 avril 2020 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général, M. François Paquette, dépose une demande adressée par M. Compagnat concernant pour que soit interdit les bruits de moteurs et d'outils (tondeuse, scie, etc.) le dimanche.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2020-05-66

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 1er mai 2020, telle que modifiée, pour un montant de 18 546.68\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202000110 à #202000126), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y pas de rapports des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS 2019

Le maire, M. Derek Grilli, dépose le rapport financier 2019 et le rapport de l'auditeur.

8. ADOPTION RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ 2020-331

2020-05-67

Attendu qu'un avis de motion pour le projet de règlement 2020-331 a été donné par le conseiller Éric Bossé à la séance ordinaire du 7 avril 2020;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit adopté le règlement uniformisé 2020-331 intitulé : Règlement général du Village de Lawrenceville, abrogeant ainsi le règlement 2019-324

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. RÉOLUTION MINISTRE DES FINANCES

2020-05-68

Attendu que, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DEMANDE APPUI FINANCIER LAWMUSEGEULE

2020-05-69

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour une activité de Lawmusegeule version confinement;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde, conditionnellement à la tenue de l'événement, une aide financière de 3\$ par participation (par repas) à Lawmusegeule pour son activité de confinement.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. ÉTATS COMPARATIFS 3 MOIS

Le directeur général, M. François Paquette, dépose les états comparatifs pour les trois premiers mois de l'exercice financier.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Présentation du Procès-verbal du CCU du 29 avril 2020

Monsieur le conseiller Claude Jeanson fait la présentation du procès-verbal du 29 avril 2020.

13.2 Addenda entente de voirie

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-05-69

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h50, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général